

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2019.04.10-007 – Conclusion et renouvellement de contrats de droit public.

L'an deux mil dix neuf, le dix avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 22
- Nombre de procurations : 7
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2019

**PREFECTURE
DE GIRONDE
15 AVR. 2019
Bureau du Courrier**

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne		X	FLOIRAC Nicole
MAUREL Daniel		X	KRATA Rajaa
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine		X	de FRANÇOIS Béatrice
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	VALLEJO Annie

DEL.2019.04.10-007 – Conclusion et renouvellement de contrats de droit public.

Rapporteur : Madame Rajaa KRATA

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale / Ressources Humaines en date du 20 mars 2019 ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 26 mars 2019 ;

Afin de maintenir le niveau de service, il est nécessaire de procéder au renouvellement de contrats de droit public.

Service Entretien/Restauration :

Renouvellement de deux contrats de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35^{ème} ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316 ;
- Contrat à durée déterminée d'un an.

Service Espaces Verts :

Renouvellement d'un contrat de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35^{ème} ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 330/indice majoré 316;
- Contrat à durée déterminée d'un an.

Service Communication :

Renouvellement d'un contrat de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35^{ème} ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 610/indice majoré 512.
- Contrat à durée déterminée de trois ans.

Service Secrétariat Mme Le MAIRE :

Renouvellement d'un contrat de droit public dans les conditions suivantes :

- Temps complet de 35/35^{ème} ;
- Rémunération sur la base de l'indice brut 528/indice majoré 452;
- Contrat à durée déterminée d'un an.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- . d'approuver les conclusions et renouvellements des contrats de droit public à durée déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- . d'autoriser Madame Le MAIRE à signer lesdits contrats.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ayant entendu l'exposé de Madame Rajaa KRATA
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

↓ DÉCIDE :

- d'approuver les conclusions et renouvellements des contrats de droit public à durée déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- d'autoriser Madame Le MAIRE à signer lesdits contrats.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Béatrice de François
Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 10 avril 2019
Le Maire
Béatrice de FRANÇOIS

PREFECTURE
DE GIRONDE
15 AVR. 2019
Bureau du Courrier

